

Bureau de CLE du SAGE des nappes du Roussillon – consultation dématérialisée – Compte-rendu  
Dossiers n°121 (ZAE Rivesaltes) et 95bis (ZAC à Ille sur Têt)

Organisme	Nom	Avis dossier 121	Avis dossier 95bis	Remarques et prise en compte dans le courrier d'avis
Proposition d'avis technique envoyé par le SMNPR		Incomplet	Favorable puis incomplet, voir note sous le tableau.	Consultation du bureau par mail le 05/01/2022 pour les 2 avis, puis nouvelle consultation le 13/01/2022 pour 95 bis.
PMM	Robert VILA	Pas d'avis (M. ouvrage)	Incomplet	
SMNPR	Nicolas GARCIA	Incomplet	Incomplet	
SMBVA	Charles CHIVILO	Incomplet	Pas d'avis	
CC Sud Roussillon	Jean-André MAGDALOU	Incomplet	Pas d'avis	
SMTBV	Alain TROUSSEU	Incomplet	Incomplet	
Chambre d'agriculture ACAV	Claude JORDA	Incomplet	Pas d'avis formel, mais réservé sur l'avis incomplet	Ne comprend pas pourquoi l'avis a changé en quelques jours (voir note technique envoyée au bureau).
Syndicat foreurs	Etienne MARGALL	Incomplet	Incomplet	
Agence de l'Eau DREAL	Daniel MIINC	Incomplet	Incomplet	
	Evelyne LACOMBE	Incomplet	Incomplet	
	Pierre VINCHES	Incomplet	Incomplet	

NB. Concernant le dossier 95bis, un premier avis « favorable » a été proposé le 5 janvier. Suite à de nouveaux éléments apportés peu de temps après, un nouvel avis « incomplet » a été proposé au bureau le 13 janvier. C'est sur ce nouvel avis que le bureau s'est prononcé. Une note technique a été envoyée expliquant les raisons du changement d'avis.

Décision : le bureau valide l'avis 121 à l'unanimité et l'avis 95bis à la majorité, les courriers seront envoyés tel que proposé.

Fait à Perpignan, le 20/01/2022. Robert VILA, Président de la CLE.

